



## OFFRE D'EMPLOI

RECRUTEMENT EXTERNE (HORS TO) D'UN CALOG, NIVEAU B, **ASSISTANT SOCIAL** POUR LE SERVICE D'ASSISTANCE POLICIÈRE AUX VICTIMES (SAPV) DE LA ZONE DE POLICE CONDROZ-FAMENNE

*Toute victime d'un fait délictueux doit être prise en charge et recevoir une assistance adéquate : c'est l'assistance policière aux victimes qui trouve son fondement dans la circulaire ministérielle GPI 58 du 4 mai 2007. L'assistance policière est une des sept fonctionnalités de base de la police locale. La police locale compte actuellement 188 zones de police réparties sur le territoire belge. Notre zone de police couvre les communes de Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze.*

### DESCRIPTION

CADRE : CALOG (Cadre administratif et logistique)

NIVEAU : B

GRADE : Assistant social

FONCTION : Assistant social

SUBDIVISION : SAPV (Service d'Assistance Policière aux victimes) – Dépend de la DIO (Direction de l'Information et des Opérations)

STATUT : Contractuel (CDD 6 mois)

RÉGIME DE TRAVAIL : mi-temps

LIEU HABITUEL DE TRAVAIL : Zone de police 5314 CONDROZ-FAMENNE, avenue de Namur 12 à 5590 CINEY

ECHELLE DE TRAITEMENT : B1D

DATE D'ENTRÉE SERVICE : 01/11/2017

### MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur des Opérations et de l'Information, l'assistant social est principalement chargé de :

- Assurer l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et le suivi à court terme de toute personne se trouvant dans une situation sociale ou familiale victimisante, mais aussi aux personnes ayant assisté à un fait traumatisant ;
- Assurer un soutien aux personnes dans le cas de situation de crise émotionnelle ou de victimisation grave ;
- Assurer une aide pratique aux victimes et à leur entourage ;
- Informer les victimes (et les proches) et les orienter vers les services spécialisés et les organes d'aide en fonction de la nécessité (service psychosociaux) ;
- Etablir des contacts et une collaboration avec les services de police, les structures venant en aide aux victimes et des acteurs locaux (partenaires du social ou professionnels de la santé) ;
- Participer aux structures de concertation ;
- Assurer la sensibilisation et l'information continue des membres du Corps en matière d'assistance aux victimes ;
- Recueillir et diffuser les informations liées à la problématique spécifique des victimes ;
- Appuyer le personnel policier dans les demandes de devoirs du Parquet (service jeunesse, service judiciaire, dernier hommage, ...) ;
- Assurer la permanence dans le rôle des contactables et rappelables (24h/24) ;
- Traiter les apostilles qui lui sont spécifiquement confiées par le Parquet et le Tribunal.

## **PROFIL DE FONCTION**

### **Aptitudes :**

- S'inscrire dans la philosophie du community policing;
- Faire preuve d'une large disponibilité;
- Savoir travailler en équipe mais également avoir la capacité à travailler de façon autonome ;
- Faire preuve d'une très grande discrétion;
- Avoir un sens développé de la communication et d'adaptation;
- Capacité à gérer des situations psychosociales urgentes;
- Capacité à gérer son stress ;
- Se tenir informé de l'évolution dans son domaine.

### **Atouts :**

- Avoir une expérience significative en matière d'aide aux victimes ou de travail dans le service de police;
- Disposer d'une bonne connaissance des services sociaux locaux, des services de l'aide à la jeunesse en matière de victime et des procédures devant le Tribunal de Famille ;
- Avoir suivi des formations dans les domaines suivants :
  - annonce d'une mauvaise nouvelle – deuil chez l'enfant ;
  - violences conjugales (processus de domination conjugale, enfants victimes de violences conjugales) ;
  - prise en charge de la maltraitance infantile ;
  - suicide – prévention du suicide ;
  - l'appréciation des compétences parentales ;
  - intervention psychosociale de crise et soutien collégial ;
  - écoute active, gestion du stress ;
- Disposer d'une expérience en matière d'assuétudes.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Etre Belge ou ressortissant d'un des pays membres de l'Union Européenne;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- être de conduite irréprochable et ne pas présenter de facteurs de risque (pouvoir fournir un extrait du casier judiciaire d'une ancienneté maximale de trois mois à la date de dépôt de la candidature);
- pour les candidats masculins, avoir satisfait aux lois sur la milice;
- être âgé de 18 ans au moins;
- être porteur du diplôme requis (bachelier, graduat ou équivalent assistant social) ;
- être titulaire du permis de conduire, catégorie B.

## **NOUS OFFRONS :**

- Un éventail diversifié de missions et un travail épanouissant ;
- Un contrat de travail de 6 mois, renouvelable le cas échéant ;
- Un horaire de travail flexible (19h/sem) ;
- Un crédit de congés annuels de vacances disponible dès votre entrée en service ;
- Les soins de santé gratuits (« Calog ayant-droit ») ;
- Des avantages collectifs via l'asbl SSDGPI (service social de la police intégrée) ;
- Après un an d'ancienneté de niveau, la possibilité de s'inscrire et de suivre une formation certifiée ouvrant le droit en cas de réussite à l'allocation de développement des compétences ;
- La possibilité de suivre des formations gratuitement.

## **DOSSIERS DE CANDIDATURES**

Les dossiers complets de candidatures seront transmis selon les modalités suivantes :

- Soit envoyées sous format papier (par voie postale ou dépôt) à l'adresse suivante : Zone de Police 5314 CONDROZ-FAMENNE, Sylvie RASKIN (GRH), Avenue de Namur 12 à 5590 CINEY
- Soit envoyées sous format électronique (sous fichier PDF) à l'adresse mail suivante : [ZP.Condroz-Famenne.Pers@police.belgium.eu](mailto:ZP.Condroz-Famenne.Pers@police.belgium.eu)

<b>Date ultime de rentrée des candidatures : 1<sup>er</sup> septembre 2017 au plus tard</b>
---

Pour être valable, le dossier de candidature doit être introduit au plus tard à la date ultime de rentrée des candidatures. Les candidatures tardives ne seront pas prise en compte.

Les dossiers incomplets seront irrecevables. Un dossier complet comprend :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme exigé
- Une copie du permis de conduire
- Un extrait du casier judiciaire d'une ancienneté maximale de trois mois à la date de dépôt de la candidature

## **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:**

- Madame **Aurore LAVIS**, Assistante sociale au sein du SAPV, Tél. 083/687 342 ou e-mail [Aurore.Lavis@police.belgium.eu](mailto:Aurore.Lavis@police.belgium.eu)

## **MODALITÉS DE SÉLECTION**

Entretien devant une commission de sélection dont la composition sera déterminée ultérieurement et, en fonction du nombre du candidat, épreuve écrite éliminatoire. La sélection devrait être organisée dans le courant du mois de septembre 2017.